

Les profs et les territoriaux mobilisés

Après la manifestation du 16 novembre dernier, les enseignants et pour la première fois les territoriaux étaient dans les rues de Guéret ce jeudi matin pour manifester contre la réforme des rythmes scolaires et les conditions de travail.



● REPERES

Samedi 16 novembre: Une manifestation était organisée après une réunion extraordinaire de l'Association des maires de la Creuse qui s'est prononcée majoritairement pour la réécriture du décret **Jeudi 5 décembre**: les territoriaux se sont joints aux enseignants. **Samedi 14 décembre**: des cartons rouges seront donnés «à ceux qui continuent à faire la sourde oreille».

67%

C'est le pourcentage de professeurs grévistes ce jeudi 5 décembre en Creuse selon la FSU.

peut espérer une ouverture du dialogue», note le secrétaire départemental.

Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé au samedi 14 décembre à 11 heures devant la direction académique afin de distribuer des «cartons rouges». La FSU appelle toute la communauté éducative, enseignants, parents d'élèves, territoriaux, élus à poursuivre la mobilisation. «Pellon partira avant nous», lâche Fabrice Couegnas.

«Pour faire les choses bien, il faut des moyens»

Nathalie Martiel,
cantine à Sardent

Une école creusoise sur deux était fermée en ce jeudi 5 décembre, selon la FSU. Son appel à la grève a plutôt bien fonctionné avec près de 70 % de grévistes chez les enseignants et «une forte mobilisation aussi chez les territoriaux», affirme Fabrice Couegnas, représentant du SNUipp-FSU 23. Dans les rues, cela a un peu moins suivi. Plus d'une centaine de personnes se sont tout de même retrouvées devant la direction académique pour dénoncer une nouvelle fois la réforme des rythmes scolaires et les conditions de travail.

A 10 heures, les enseignants et pour la première fois les agents territoriaux ont fait le point. «C'est loin d'être satisfaisant», constate à nouveau Fabrice Couegnas. La critique énorme c'est la municipalisation de l'école. Ils constatent que l'école n'est pas la priorité de la réforme». Nathalie Martiel, cantinière et Laurence Caillaud, seul ATSEM de l'école de Sardent

Une centaine de manifestants dans les rues de Guéret pour dénoncer une nouvelle fois la réforme des rythmes scolaires. Ils sont bel et bien présentes à Guéret. Si leur commune n'applique pas encore la semaine des 4,5 jours, elles voient bien que «c'est un pari-cours délicat, l'État se désengage et les communes doivent faire des choix». Pour l'instant, Laurence ne sait pas si elle aura du temps de décaler pour mettre en place ces

activités péri-éducatives. Elle l'espère car «s'il faut prendre sur mon temps personnel, je n'aurai plus de vie», confie-t-elle. «Pour faire les choses bien, il faut des moyens humains et matériels», renchérit la cantinière.

Après un petit passage devant la mairie de Guéret, la centaine de manifestants a rejoint la préfecture où une audience était prévue entre les représentants syndicaux et le préfet. En attendant, des petites chansons ont été entonnées. A leur sortie, ils ont trouvé le préfet assez ouvert même si «sur le fond, il y a un petit souci. Pour le préfet, la réforme doit pouvoir s'appliquer en Creuse», explicite

le secrétaire départemental de la FSU, Stéphane Picourt. Ils pourront lui envoyer une proposition d'organisation sur 8 demi-journées. Par contre ce n'est pas prévu dans le décret donc cela ne pourra pas être appliqué si celui-ci n'est pas modifié. Le préfet a aussi évoqué la tenue d'un CDEN en janvier: «On

Pascale Niquet met les choses à plat
Après la conférence de presse tenue la semaine passée par le SNUipp-FSU 23, la directrice académique, Pascale Niquet a voulu mettre les choses aux points.

La gestion de Pascale Niquet, directrice des services départementaux de l'Éducation nationale (DASEN) a été remise en cause la semaine passée par le SNUipp-FSU 23. «Ça me fait ni chaud ni froid», rétorque l'intéressée. Pour elle, ils utilisent des données faussées.

Le département a neuf personnes physiques en moins mais entre le nombre de postes disponibles et le personnel en place «il y a un différentiel», précise Maryse

Pasquet, secrétaire générale. Tout dépend de leur situation, départ à la retraite, congés maternité... «Sur le département, on a prêté attention à la mobilité des personnels», ajoute-t-elle. 25 mutations auraient été accordées. «C'est un choix que j'assume, avoue la DASEN. Il y a un équilibre à trouver entre les moyens et les ressources humaines».

Concernant le nombre d'élèves à la rentrée, ils étaient 57 de moins qu'en septembre 2012. Si les prévisions étaient trop pessimistes, «la

perte est réelle, insiste-t-elle. Quoi qu'il en soit, malgré cela, on a eu un poste supplémentaire. Il y a eu une vraie volonté d'aider le département».

Sur le dispositif d'accompagnement pédagogique aux écoles rurales (DAPER qui remplace les EMALA, ndr), «il est reconfiguré mais il faut le temps que ça se mette en route», indique Pascale Niquet. Un inventaire du matériel aurait été fait, des conventionnements établis et «les professeurs travaillent, assure-t-elle. Ils sont

déjà intervenus notamment dans le cadre d'École et cinéma».

S'agissant de la situation aubussonnaise, Pascale Niquet tient là aussi à mettre les choses au clair: «On a mis la calculatrice de côté», notent la DASEN et sa secrétaire générale. Elle a accompagné ce projet de restructuration des écoles en maintenant les emplois.

Si dans la rue, la mobilisation se poursuit contre la réforme des rythmes scolaires (voir ci-dessus), Pascale Niquet n'a pas eu de retours catastrophiques. «Globalement ça se passe bien, confie-t-elle. Il y a des ajustements, des calages». D'ailleurs, un certain nombre de communes auraient fait remonter leur schéma d'organisation. La date butoir du 16 décembre n'a pas été modifiée. Le premier ministre a dit qu'il y

avait la possibilité de le faire jusqu'au 31 janvier mais pour respecter ce délai, cette date paraît la mieux adaptée à la DASEN. Dès la semaine prochaine, elle revoit les élus pour leur projet éducatif. «Ce que je souhaite, c'est qu'elle se mette en place dans la sérénité», rappelle Pascale Niquet.

